

Intitulé de l'UE	Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (20 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Pascale DURIEUX	321	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie	55h	Pascale DURIEUX Xavier POTTIEZ
Stage professionnel	266h	

Prérequis	Corequis
- Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle (Partie I)	

Répartition des heures
Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : 6h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 44h de séminaires
Stage professionnel : 266h d'AIP

Langue d'enseignement
Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : Français
Stage professionnel : Français

Connaissances et compétences préalables
Celles visées par l' UE "Approche méthodologique de la profession et activités d'intégration professionnelle" - Partie I

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Rédiger une analyse/observation psycho-socio-éducative
- Traduire en mots les forces et besoins de la personne
- Elaborer et justifier un PEI
- Rédiger une auto-évaluation professionnelle
- Rencontrer les besoins et attentes de son bénéficiaire
- Illustrer par des exemples concrets sa pratique des compétences professionnelles
- Etablir des liens entre les lectures théoriques et la pratique professionnelle
- Définir les notions de secret professionnel et de secret professionnel partagé
- Justifier ses prises de position en tant qu'éducateur spécialisé
- Appliquer les règles déontologiques dans des situations données (liées aux situations de stage)
- Appliquer une démarche éducative sans jugement
- Démontrer le rôle social et citoyen que l'étudiant occupe dans la société en tant qu'éducateur spécialisé notamment en respectant la parole en classe

Contenu de l'AA Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie

- Observations
- Analyse psycho- socio- éducative
- Processus d'accompagnement éducatif
- Ecrits professionnels : note de synthèse, PEI, fiche d'intervention éducative, journalier, dossier de recherche, ...
- Débriefing de stage : autoévaluation des compétences, remise en question
- Ethique du métier d'éducateur spécialisé (questionnement de ses valeurs, de ses principes, ...)
- Cadre législatif (secrets professionnel et partagé)
- Cadre de travail: les structures professionnelles du secteur de l'aide à la jeunesse et du secteur du handicap, projet pédagogique
- Travail en équipe

Contenu de l'AA Stage professionnel

Outre l'expérience de terrain, le stage professionnel abordera les points suivants:

La rédaction d'un journalier comprenant :

- des actes éducatifs
- des propositions éducatives
- l'analyse de pratiques éducatives
- toutes informations utiles pour l'analyse de la pratique professionnelle

La rédaction d'un écrit professionnalisant comme la note de synthèse

La rédaction d'un écrit mettant en jeu une approche individualisée comme le PEI

La mise en place de médiation(s) éducative(s), rédigées sous forme de fiches d'intervention

L'analyse et la remise en question de sa pratique professionnelle, l'autoévaluation des acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement.

Méthodes d'enseignement

Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Stage professionnel : STAGE immersion professionnelle

Supports

Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Stage professionnel : contrat de l'UE intégrée et supports du séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie

Les carnets de l'éducateur 2018, éditions Rhizome

Philippe Gaberan « La relation éducative : un outil professionnel pour un projet humaniste », 2003, Erès

Collection « L'éducation spécialisée au quotidien »

Guy Delhasse « Les quatre saisons d'un éducateur spécialisé », 2012, Couleur Livres

Ressources bibliographiques de l'AA Stage professionnel

Livres, revues et tout document en lien avec le public et l'institution de stage

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• L'Unité d'Enseignement (UE) relative aux Activités d'Intégration Professionnelle (AIP) est évaluée par le biais de cinq critères en lien avec le référentiel métier de l'éducateur spécialisé en acc. PE . <p>Chaque critère est opérationnalisé sous forme d'indicateurs. C'est le niveau de maîtrise des cinq critères qui détermine la validation de l'UE, moyennant le fait que chacun soit rencontré.</p> <ul style="list-style-type: none">• La note se base donc sur les critères suivants : <p>Le Savoir-Être La Posture professionnelle La Relation à l'autre La Mise en place d'une Démarche Educative La Communication</p> <p>L'UE AIP fait l'objet d'une évaluation continue et intégrée. Elle repose, de manière indissociable, tant sur les séminaires d'intégration professionnelle que sur le stage.</p> <p>La non-atteinte d'un critère peut entraîner l'invalidation de l'UE.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les écrits professionnels peuvent faire l'objet d'une remédiation. <p>L'évaluation portera également sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• La participation active aux séances de séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris méthodologie et déontologie, la présence y est bien entendu obligatoire• Les dossiers de recherche et de stage y compris le journalier• Le respect des échéances de remise des travaux demandés• Les évaluations intermédiaire et finale de la structure vous accueillant en stage• Le rapport de visite sur le lieu de stage• Le feedback avec le psychopédagogue après le stage• L'examen et le travail relatif à la déontologie de la profession. <p>L'étudiant qui n'a pas participé de façon régulière et assidue aux SIP peut se voir refuser l'accès aux stages pédagogiques par le Directeur de département.</p> <p>Dans le cas d'une absence justifiée en SIP, l'étudiant prendra contact avec les enseignants concernés au plus tard le premier jour de reprise des SIP suivant son absence afin de prendre connaissance des acquis d'apprentissage à compenser. Tout manquement à cet égard peut entraîner une évaluation défavorable dans le dispositif de suivi critérié des AIP.</p>

Dans le cas d'une absence prolongée justifiée en SIP, l'étudiant prendra rendez-vous avec son pédagogue et titulaire de classe afin de faire le point quant à la faisabilité d'effectuer un stage étant donné le déficit de préparation aux attendus du stage.

Tout retard lors de la remise des travaux demandés dans l'une des AA entraîne un échec à l'UE.

Les consignes précises concernant ces travaux seront communiquées par le psychopédagogue lors du séminaire d'approfondissement de la pratique professionnelle en ce compris **méthodologie et déontologie**.

Le rapport du référent de stage est uniquement formatif.

Année académique : **2024 - 2025**